

CHARTE DE L'OPERATION « PARITE SPORT »

A. <u>Parce que les modalités de pratiques sportives des femmes sont</u> différentes

- plus axées sur le loisir, l'entretien physique, la santé, le bien-être
- attachées à des finalités personnelles
- recherchant des aspects relationnels et conviviaux

Parce qu'elles sont moins attirées par les notions de confrontation et de performance.

Il convient : de proposer une offre sportive différente tant dans la forme de pratique (activités nouvelles plus attractives, adaptation des pratiques traditionnelles...) qu'au niveau de la pédagogie.

B. <u>Parce qu'elles peuvent ou qu'elles veulent situer leurs pratiques sportives</u> à des moments différents

La journée pouvant être un moment plus approprié.

Il convient : de proposer des créneaux horaires pratiques et d'ouvrir, si c'est possible, aux heures "creuses".

C. <u>Parce que les freins à la pratique peuvent être dus à leurs obligations de la vie familiale</u>

Il convient : d'essayer de développer des activités permettant la pratique intergénérationnelle, d'organiser la pratique sportive près de lieux d'accueil et de pratique pour enfants ou d'imaginer des partenariats avec des structures de proximité (crèches, garderies...)



D. <u>Parce que les freins à la pratique sportive des femmes peuvent être culturels</u>

Il convient:

- de discuter, argumenter, communiquer sur les bienfaits pour les femmes d'une pratique sportive adaptée et régulière et mettre en avant une image de la sportive plus positive en promouvant les expériences valorisantes.
- pour certaines populations marginalisées, de veiller à un encadrement mixte (voir uniquement féminin dans un premier temps) et proposer des actions réservées aux femmes pour qu'elles n'aient pas à supporter le regard des autres.
- afin d'instaurer un climat de confiance, d'accorder des temps de parole et d'échange aux femmes pour qu'elles puissent exprimer au sein de l'association sportive leurs difficultés, sensations, expériences.

E. <u>Parce que l'image des clubs sportifs ne correspond pas toujours à leurs attentes</u>

Il convient, en fonction de la discipline pratiquée :

- de proposer des espaces de pratique en rupture avec les représentations dominantes du sport, des espaces plus ancrés sur l'échange, le loisir, la convivialité, la proximité.
- de proposer, quel que soit l'âge des femmes, une activité sportive pérenne qui ne les obligera pas à changer de clubs...
- > choisir les lieux de pratique des femmes en fonction de critères de sécurité sur place et dans les transports.
- > de veiller à une répartition juste des installations sportives entre hommes et femmes.

F. <u>Parce que, pour les femmes, l'accès aux fonctions de dirigeantes et d'éducatrices n'est pas un parcours évident, il convient :</u>

- de les inciter à postuler dans les fonctions de responsabilités.
- > de les coopter.
- de les former à la prise de responsabilités.

